



YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION  
DU 13 AU 24 OCTOBRE 2025

COMMANDÉ

DU 22 AU 29 AOÛT SUR LA PAGE INTERNET

RETRAIT

LE SAMEDI 30 AOÛT DE 10H À 16H  
À L'APEMS DES 7 TILLEULS



Jeunesse et  
cohésion sociale

[www.yverdon-les-bains.ch/  
passeport-vacances](http://www.yverdon-les-bains.ch/passeport-vacances)

## — ÂGES —

*Les jeunes de 7 à 12 ans d'Yverdon-les-Bains et région.*

## — DATES —

*Pendant les vacances d'automne, du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2025.*

## — ACTIVITÉS —

*Les activités ont une durée allant de ~2 heures à la journée entière. Les enfants renseignent d'abord leurs activités préférées puis celles-ci sont ensuite attribuées de manière aléatoire et équitable. La participation à cette prestation exige donc une certaine souplesse de la part des enfants et de leurs parents.*

## — COMMANDE & RETRAIT —

**1. La commande d'un ou plusieurs Passeport Vacances s'effectue via le formulaire en ligne, du 22 au 29 août.**

**2.\* Le paiement et le retrait de la commande ont lieu le **samedi 30 août de 10h à 16h** à l'**APEMS** des 7 Tilleuls, quai de l'**Ancienne-Douane 1** à Yverdon-les-Bains.**

\*Les Passeports Vacances encore disponibles sont mis en vente dès la semaine suivante au service JECOS jusqu'à épuisement du stock.

## — INSCRIPTIONS —

*Une fois en possession du Passeport Vacances, les participant·es doivent s'enregistrer sur la page internet et faire leur choix d'activités **avant le 14 septembre**.*

*Le programme de loisirs personnalisé est visible en ligne dès le 19 septembre et les places encore disponibles sont affichées.*

**Dès le 22 septembre, et uniquement par téléphone, il est possible d'ajouter des activités supplémentaires à son programme.**

## — PRIX FORFAITAIRE —

*Pour les Yverdonnois·es et les habitant·es des communes partenaires : Fr. 60.– pour le premier enfant, Fr. 50.– pour les suivants de la même famille (frère et/ou sœur).*

*Pour les habitant·es des autres communes : Fr. 220.– pour le premier enfant, Fr. 210.– pour les suivants de la même famille.*

*Le paiement se fait sur place en espèces ou avec TWINT. Les Passeports Vacances achetés ne sont pas remboursés.*

## — COMMUNES PARTENAIRES —

*Les communes ci-dessous participent financièrement au Passeport Vacances :*

*Belmont-sur-Yverdon, Bonvillars, Chamblon, Champagne, Chavannes-le-Chêne, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Cronay, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependens, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandason, Mathod, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Mutrux, Novelles, Pomy, Provence, Rovray, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treyvavagnes, Ursins, Valeyrés-sous-Montagny, Valeyrés-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Yvonand.*

## — ORGANISATEUR —

*Service jeunesse et cohésion sociale,  
Passeport Vacances, rue de Neuchâtel 2,  
1400 Yverdon-les-Bains, 024 423 60 54  
passvac@yverdon-les-bains.ch*

## — INFORMATIONS —

[www.yverdon-les-bains.ch/  
passeport-vacances](http://www.yverdon-les-bains.ch/passeport-vacances)



**Jeunesse et cohésion sociale**